

REGLEMENT GENERAL & SPORTIF

NOCTIRAID 2018



SOMMAIRE

Tous les participants doivent prendre connaissance du règlement avant l'évènement. En s'inscrivant au NoctiRaid 2018, les participants acceptent ce règlement et s'engagent à le respecter.

I. Règlement général du NoctiRaid 2018	3
II. Règlement sportif du NoctiRaid 2018	7
III. Règles spécifiques aux épreuves	15
1. NOCTIRAID	17
2. NOCTISPRINT	20



I. Règlement général du NoctiRaid 2018

Tous les participants doivent prendre connaissance du règlement avant l'évènement. En s'inscrivant au NoctiRaid 2018, les participants acceptent ce règlement et s'engagent à le respecter. De plus, ils déclarent être couvert(e)s par une assurance personnelle et prendre sous leur responsabilité tout accident de santé à la suite ou au cours de cette épreuve.

1. LE PRINCIPE

L'évènement du NoctiRaid regroupe 2 épreuves distinctes et séparées : le NOCTIRAID et Le NOCTISPRINT. Les participants ne peuvent pas s'inscrire sur les deux épreuves par faute de sécurité.

2. Le NOCTIRAID

Le NOCTIRAID est un raid nocturne multisports qui a lieu dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 février 2018. Il se déroule sur un parcours entre 55 et 60 km, et emprunte en grande partie les chemins de randonnées de la Vallée de Chevreuse (91). Il est également possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route. La compétition se déroule par équipe de trois. Le but : réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines proposées.

3. Le NOCTISPRINT

Le NOCTISPRINT est un raid nocturne multisports qui a lieu à la tombée de la nuit, le samedi 10 février 2018. Il se déroule sur un parcours entre 20 et 25 km et emprunte en grande partie les chemins de randonnées de la Vallée de Chevreuse (91). Il est également possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route. La compétition se déroule par équipe de trois. Le but : réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines proposées.

4. L'ÉTHIQUE

Les coureurs, bénévoles et organisateurs s'entendent ainsi autour des valeurs suivantes :

Le respect des personnes

Se respecter soi-même et respecter les autres : les bénévoles, les autres coureurs, les organisateurs, et la population locale qui accueille la course en pleine nuit :

- Nous n'autoriserons aucune forme de tricherie avant et/ou pendant la course
- L'aide matérielle aux autres coureurs est autorisée pendant la course
- Le respect des riverains est de rigueur lors des traversées de zones urbaines.



Le respect de l'environnement

Respecter la faune et la flore environnante doit être une préoccupation permanente de l'ensemble des participants. L'organisation mettra en place un tri sélectif des déchets ainsi que différentes actions visant à favoriser le développement durable.

Le partage et la solidarité

Chaque coureur ou volontaire, viendra prioritairement en aide à tout participant en situation dangereuse.

L'exploration de ses limites et la connaissance de soi

Chaque coureur doit prendre en compte ses limites. Des points de secours seront mis en place. Toutefois, vous devez vous arrêter si votre état physique se dégrade.

Les récompenses

L'organisation ne prévoit aucune dotation financière. Des lots seront prévus pour les trois premières équipes au classement général pour chacune des deux épreuves. Les meilleures équipes de chacune des catégories homme, femme, et mixte seront également récompensées pour le NoctiRaid. Tous les coureurs qui terminent la course bénéficieront également d'une récompense « Finisher ».

5. LES PARTICIPANTS

Inscription

L'inscription se fait par équipe de 3. Chaque coureur doit être âgé de 16 ans révolus le jour de la course. La présence d'une personne majeure par équipe est néanmoins obligatoire. Chaque coureur doit être apte à courir un raid. Il doit être en excellente condition physique, apte à courir durant plusieurs heures, de nuit, sur des sentiers et routes. Ceci nécessite une résistance certaine à la fatigue, à l'isolement et aux conditions météorologiques. Nous vous rappelons que les participants ne peuvent pas s'inscrire sur les deux épreuves : NoctiRaid et NoctiSprint.

Les droits d'engagement sont de :

NoctiRaid	
50 premières équipes	30 équipes suivantes
130€ par équipe	145€ par équipe
NoctiSprint	
20 premières équipes	10 équipes suivantes
80€ par équipe	95€ par équipe



En s'inscrivant à la course, chaque équipe s'engage à confier à l'organisation, le jour de l'évènement, une pièce d'identité par équipe qui fera office de caution pour le prêt du doigt électronique SPORTident. Cette pièce d'identité sera rendue dès la fin de la course, sur remise du doigt prêté. Dans le cas contraire, vous devrez rembourser ledit doigt-électronique.

Les droits d'engagement au NoctiRaid / NoctiSprint comprennent :

- Un repas avant le départ (une Pasta Party) pour le NoctiRaid et après l'arrivée pour le NoctiSprint
- 1 dossard par équipe
- Un ravitaillement au village pendant et après la course
- La possibilité de laisser les effets personnels de l'équipe à l'espace consignes du village
- L'accès aux zones de repos (avec kinés), douches, vestiaires et assistance médicale au village
- La réception d'un « Welcome Pack » par coureur
- La réception d'une pochette de raideur par équipe, comprenant les roadbooks et cartes du parcours du NoctiRaid 2018 (ou NoctiSprint 2018)
- Le partage d'un événement convivial

Le choix du nom de l'équipe est libre. Cependant, l'organisation se réserve le droit de vous demander de changer de nom, si elle juge que celui-ci n'est pas approprié. Si une équipe souhaite participer au classement par challenge, son nom d'équipe doit obligatoirement représenter son entité : sa formation étudiante. Les inscriptions sont limitées à 80 équipes pour le NoctiRaid et 30 équipes pour le NoctiSprint, après quoi il sera constitué une liste d'attente, afin de pallier à l'éventualité de désistement(s) d'équipe(s) inscrite(s).

Modalités d'inscription

L'inscription à l'édition 2018 du NoctiRaid ou du NoctiSprint se fait via le site Adeorun à l'adresse web suivante, accessible depuis le site du NoctiRaid : <https://noctiraid.adeorun.com/>.

Le paiement se fait directement sur la plateforme mise en place.

Pour que votre inscription soit valide, vous devez :

- Remplir les champs demandés
- Télécharger votre certificat médical (ou licence FFTri ou FFRMN)
- Accéder au paiement



Des frais d'inscriptions supplémentaires de 2€/personne seront demandés à ceux qui ne sont pas licenciés à la Fédération Française de Triathlon. En cas d'impossibilité de s'acquitter du paiement en ligne, il sera toujours possible de s'entendre sur un autre mode de paiement avec l'organisation (contact : inscription@noctiraid.fr). L'envoi du formulaire correspond à une pré-inscription. Aucune inscription n'est validée sans que celle-ci ait été réglée et qu'il ait été fourni les justificatifs nécessaires (certificats médicaux et/ou licences sportives).

Certificat médical ou licence sportive

Pour participer au NoctiRaid ou au NoctiSprint, chaque coureur doit être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la « pratique sportive en compétition » datant de moins d'un an ou la photocopie d'une licence sportive d'affiliation à la Fédération Française des Raids Multisports de Nature ou Fédération Française de Triathlon, en cours pour l'année 2017-2018. A défaut de l'un de ces deux documents, le coureur ne sera pas autorisé à prendre le départ de la course.

Annulation de l'inscription

Dans le cas où un coureur désire transmettre son dossard à un autre coureur, un remboursement du montant de son inscription lui sera fait à réception de l'inscription complète du participant remplaçant. Le participant remplaçant devra alors s'acquitter du montant de l'inscription et fournir ses justificatifs (certificat médical et photocopie de la carte étudiante le cas échéant). Cette procédure n'entrera en vigueur que dans un cas de remplacement. Aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera accordé autrement, quelles que soient les causes du désistement du participant. Dans l'impossibilité de procéder au remplacement du participant, l'inscription de l'équipe concernée est annulée, sans possibilité de remboursement.



II. Règlement sportif du NoctiRaid 2018

LE PARCOURS

Arrivées et barrières horaires

- Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à 8h.
- Les temps limites de passage aux principaux postes de contrôle sont définis et seront communiqués dans le road book.
- Obligation de terminer en équipe une épreuve pour être autorisé à repartir pour la suivante.
- L'organisation se réserve la possibilité de modifier ces horaires en cas de force majeure jusqu'à la dernière minute. Les horaires de fermeture de ces postes sont calculés pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé.

Tout concurrent :

- Passant à un point au delà de l'heure limite,
- Ou n'étant pas en mesure d'en repartir avant,
- Ou n'étant pas autorisé à poursuivre pour raison médicale, sera dans l'obligation d'arrêter la course, et figurera dans le classement selon la distance parcourue. Tout concurrent souhaitant poursuivre la course hors-délai ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité.

Modification du parcours

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des sites d'ateliers. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de proposer un parcours de repli ou d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

L'itinéraire

- Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction voire d'exclusion.
- Dans le cas des parcours libres, pour lesquels les concurrents se déplaceront en orientation en choisissant leur itinéraire, l'organisation se réserve le droit de contrôler ou d'interdire l'utilisation de certains axes, lieux ou routes. Dans ce cas, le passage par les points de contrôle de l'organisation est obligatoire.



- L'itinéraire peut être modifié et/ou supprimé à tout moment et sans préavis par l'organisation. Les concurrents sont tenus de suivre la modification d'itinéraire qui leur sera signalée par l'organisation.
- L'itinéraire peut longer des champs et des propriétés privées. Il est strictement interdit de les traverser sous peine de sanctions.
- Il est absolument interdit de déplacer, dissimuler, retirer ou détruire les éléments de balisage placés par l'organisation sous peine d'exclusion immédiate de l'évènement.

LA COURSE

Remise des dossards

Elle aura lieu le samedi 10 février à partir de 15h30 à la base de vie sur le campus de l'université d'Orsay au bâtiment 225. Les dossards seront remis à chacun en personne sur présentation d'une pièce d'identité et sous la stricte réserve de présentation individuelle du matériel obligatoire et signature d'un engagement sur l'honneur de le conserver avec soi pendant toute la durée de la course.

Ravitaillement

Le principe de l'épreuve est la semi autosuffisance alimentaire. Le road book identifiera l'unique lieu de ravitaillement : la base de vie.

Disqualification et pénalité

Des pénalités de temps pouvant aller jusqu'à la disqualification peuvent être prononcées dans les cas suivants :

- L'équipe ne parvient pas à terminer l'épreuve dans le temps imparti à ladite épreuve (disqualification)
- Un membre, ou l'équipe dans son intégralité ne se présente pas à un point de contrôle (45min de pénalité)
- Un membre, ou l'intégralité de l'équipe ne respecte pas tout ou partie de ce règlement (disqualification)
- Non-respect des consignes de sécurité (disqualification)
- D'autres pénalités spécifiques à chaque épreuve sont précisées par course (Noctiraid p17 ou Noctisprint p20)

Réclamation

Elles sont recevables dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.



Jury d'épreuve

Il se compose :

- Du directeur de la course,
- Du responsable de l'équipe médicale
- Des responsables de postes de contrôle concernés
- Ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

Carnet de route

Un descriptif détaillé du parcours sera communiqué aux participants. Il comprendra les informations pratiques telles que les heures limites de passage. Ce carnet sera remis le jour de l'épreuve après la vérification du matériel. Les cartes de CO seront remises quelques minutes avant le départ.

LE CLASSEMENT

Ce raid est une épreuve chronométrée en continu par équipe, les épreuves s'enchaînent et le chronomètre ne s'arrête pas. Toutefois en cas d'attente sur les ateliers fixes, les contrôleurs seront habilités à retenir les temps d'arrivée et d'accès à l'atelier, afin de soustraire ce temps d'attente, au temps général. Enfin, cela veut dire que c'est le temps du dernier arrivé de l'équipe qui donne le temps de l'équipe. À la fin du raid, les équipes d'organisation, dressent un premier classement, en ne manquant pas de soustraire les temps d'attente + les bonus aux ateliers s'il y en a. L'équipe dont les membres auront couru et roulé le plus rapidement possible, gagnera le raid. Chaque arrivant recevra une dotation. Les trois premiers du classement général recevront un lot.

LE MATÉRIEL

Obligatoire (contrôlé avant le départ) :

- Une réserve d'eau minimum d'un litre par équipe,
- Une réserve alimentaire,
- Un brassard réfléchissant,
- Une lampe frontale par coureur avec piles de rechange,
- Une couverture de survie par équipe,
- Un sifflet par équipe,



- Une pièce d'identité par coureur,
- Un téléphone GSM par équipe,
- Un VTT en bon état et équipé d'éclairage avant et arrière par coureur,
- Un casque VTT par coureur,
- Des épingles à nourrice.

Fortement recommandé :

- Un nécessaire de réparation VTT,
- Des chaussures de trail (cramponnées et imperméables pour plus de confort),
- Des chaussettes (éviter le coton),
- Un bonnet,
- Des gants chauds,
- Un collant ou pantalon a jambes longues,
- Une couche intermédiaire chaude (type polaire),
- Une boussole,
- Un porte carte étanche,
- Un sous vêtement thermique,
- Une écharpe ou tour de cou,
- Un petit sac à dos,
- Un compteur de vélo,
- Une veste imperméable type Gore - Tex permettant de supporter le mauvais temps en montagne,
- Des vêtements de rechange,
- Un sac de couchage pour se reposer après le raid,
- Des chaufferettes pour les mains,
- Un deuxième jeu de pile de rechange,
- Une deuxième lampe frontale (de secours),
- Une vaseline ou crème anti - échauffement,
- Une mini - pharmacie (pansements ampoules, elastoplast),
- Une montre,
- Un marqueur.

Interdit sous peine d'exclusion de l'équipe :

- Tout moyen de positionnement GPS
- Les accessoires pour VTT non-autorisés par l'organisation
- Les moyens de transports autres que ceux autorisés dans les épreuves
- Les armes (toute catégorie)



- Les produits dopants et autres substances interdites (sauf ordonnance) visant à améliorer les performances des concurrents
- Les stupéfiants et autres produits illicites

L'organisation se réserve la possibilité de refuser l'inscription ou le départ d'une équipe manifestement non préparée ou insuffisamment équipée.

Il est possible de laisser au village, dans une zone de consignes prévue à cet effet, un sac (vêtements de rechange, équipement etc.) et les effets personnels de l'équipe. Cette consigne sera disponible à chaque passage à la base de vie. Bien que des membres de l'organisation soient affectés à la gestion et à la surveillance de cet espace, l'organisation se décharge de toute responsabilité quant à la perte de vos affaires personnelles.

LOCATION DE VTT

Principes

L'organisation met à disposition des participants la possibilité de louer un VTT et son casque. Le prix de la location de ce matériel est fixé à 30€ par vélo (+casque). La location de VTT et son casque peut être faite au moment de l'inscription ou après. Le VTT et son casque sont récupérés par le coureur le jour de l'événement, après qu'il ait été vérifié le paiement de cette location.

Attention : veuillez prévoir votre lampe frontale et tout éventuels éclairages supplémentaires pour votre vélo.

Cautions

La location du matériel précité oblige le loueur à fournir une caution (chèque bancaire) de 840€ (800€ pour le VTT loué, qui correspond à la valeur du matériel, + 40€ pour le casque), au moment de la récupération des biens. Cette caution n'est pas encaissée par l'organisation, et est restituée à son propriétaire dès le rendu du matériel propre à la fin de la course. Un espace de nettoyage sera mis à disposition.

Dans le cas où le matériel n'est pas restitué, l'organisation se verra obliger de conserver et encaisser la caution correspondante au matériel manquant. L'organisation prend en charge l'usure du matériel et toutes les petites casses éventuelles dues à la course. Seule la nécessité de remplacer une roue (50€) ou la fourche (80€) sera susceptible d'être retenue sur la caution fournie par le participant.



LOCATION DE DOIGT SPORTIDENT

Principes

Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction voire d'exclusion. Le passage par les points de contrôle de l'organisation est obligatoire.

L'organisation met à disposition des doigts Sportident, lui permettant de récupérer le temps de l'équipe. Le doigt Sportident permet de valider le passage des équipes à chaque boîtier Sportident sur le parcours. Le matériel est récupéré par les équipes le jour de l'événement.

Cautions

La location du matériel précité oblige le loueur à fournir une caution (chèque bancaire) de 60€ au moment de la récupération des biens. Cette caution n'est pas encaissée par l'organisation, et est restituée à son propriétaire dès le rendu du matériel à la fin de la course. Dans le cas où le matériel n'est pas restitué, l'organisation se verra obliger de conserver et encaisser la caution correspondante au matériel manquant.

LA SECURITE

- Toute équipe rattrapée doit se laisser dépasser. Toute tentative de gêne lors de manœuvres de dépassement sera immédiatement sanctionnée.
- Lors de l'utilisation de portions routières, les concurrents sont tenus de respecter scrupuleusement le Code de la Route sous peine d'exclusion.
- Toute consigne de sécurité donnée par un membre de l'organisation doit être immédiatement appliquée. Toute équipe ne respectant pas ces consignes sera disqualifiée.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve à la base de vie et sera prête à intervenir sur le parcours par tous les moyens appropriés. Les médecins officiels seront habilités à invalider le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Des barrières horaires interdiront la progression des équipes y parvenant en retard. Un temps limite est fixé pour le passage à certains points de contrôle. Ce temps sera indiqué sur la feuille de route remise au départ. Les équipes arrivant aux points de contrôle en dehors de ce temps limite seront déclarées hors course et devront abandonner.



L'organisation se réserve la possibilité de refuser l'inscription ou le départ d'une équipe manifestement non préparée ou insuffisamment équipée.

L'organisation dispose d'un réseau de transmission interne reliant les responsables.

En cas d'accident avec immobilisation, l'équipe doit contacter avec son téléphone portable le responsable de l'équipe médicale ou le responsable sécurité de l'organisation.

En aucun cas le blessé ne doit être laissé seul.

Toute équipe a le devoir de porter assistance à une équipe en difficulté, notamment en prévenant l'organisation de la nature et du lieu de l'accident. Tout manquement à cette règle sera lourdement sanctionné.

CLAUSES GENERALES

Assurance

L'organisation possède une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les bénéficiaires sont la collectivité, ses représentants légaux ou statutaires, ses préposés, membres ou adhérents, aides bénévoles et les personnes en qualité de participant. Cette assurance couvre les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels consécutifs, les atteintes à l'environnement, l'intoxication alimentaire, les dommages aux biens des participants, les frais de recherche et de sauvetage de vies humaines, le recours et la protection juridique. Chaque participant doit se prémunir d'une assurance individuelle - accident.

Accompagnement

Tout accompagnement d'une équipe (auto, moto, vélo, piéton...) est interdit sous peine de disqualification.

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Annulation de la course

Le montant des inscriptions sera conservé pour 50% de sa valeur en cas d'annulation de la course pour une raison grave indépendante de la volonté des organisateurs : conditions météorologiques, interdiction administrative de dernière minute, décès d'un responsable, maladie grave d'un responsable, ou tout autre cas de force majeure reconnu.



L'inscription et la participation au NOCTIRAID 2018 entraînent l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiée par l'organisation.

Les organisateurs du NOCTIRAID 2018 déclinent toute responsabilité en cas de non-respect du règlement ou des instructions ainsi que pour toute transgression aux règles de circulation sur la voie publique.



III. Règles spécifiques aux épreuves

VTT

1. Le port du casque rigide est obligatoire. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
2. Le port des gants de vélo est conseillé. L'organisation n'en fournira pas aux concurrents.
3. Toute modification sur le vélo fourni par l'organisation (remplacement des pédales d'origine, changement des freins, de la selle, etc....) est interdite sauf après accord de la commission de course et du prestataire fournisseur du matériel. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
4. Il est strictement interdit de monter à deux sur un VTT, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

Bike & Run

1. Le port du casque rigide est obligatoire. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
2. Le port des gants de vélo est conseillé. L'organisation n'en fournira pas aux concurrents.
3. Toute modification sur le vélo fourni par l'organisation (remplacement des pédales d'origine, changement des freins, de la selle, etc....) est interdite sauf après accord de la commission de course et du prestataire fournisseur du matériel. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
4. Tout système de traction ou d'encordage entre deux vélos est strictement interdit. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
5. Il est strictement interdit de monter à deux sur un VTT, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
6. Durant le parcours, la ou les transmission(s) des VTT entre les coureurs s'effectue(nt) de main à main. Si le vélo n'était pas transmis de main à main (mais laissé par terre par exemple) les jurys donneraient une pénalité à l'équipe sur le temps total à l'arrivée. Cela autant de fois que la faute serait constatée.
7. Le port du casque à coque dure est obligatoire, même pendant la course à pied.



Course d'orientation

1. La course d'orientation est une épreuve en terrain varié et en temps limité qui consiste à retrouver des balises à l'aide d'une carte fournie par l'organisation.
2. L'organisation précisera avant le départ la procédure permettant de justifier les balises trouvées.
3. Toute équipe n'ayant pas réuni toutes les balises obligatoires à l'issue du temps imparti se verra attribuer ce temps imparti majoré d'une pénalité définie par la commission de course avant le départ.
4. Toute équipe dépassant le temps imparti se verra attribuer ce temps imparti majoré d'une pénalité définie par la commission de course avant le départ.
5. Les concurrents d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de sanction.

Biathlon

1. Les participants du Noctiraid 2018 s'engagent à respecter l'ensemble des consignes de sécurité données par l'intervenant prestataire.



1. NOCTIRAID

INFORMATIONS GENERALES

15:30	Ouverture du village
18h à 20:30	Pasta party
17:30 à 20:30	Initiation biathlon au village (gymnase 225)
19:30	Dernier délai pour récupérer les dossards
19:30	Briefing de la course
21h à 21:40	Départs NOCTIRAID (1 équipe toutes les 30 secondes). 3 équipiers par équipe.
3:00	Remise des prix

Départ

80 équipes de 3 coureurs au niveau du gymnase 225 (village).

Premier départ : 21h

Puis départs par équipe en cascade toutes les 30 secondes : reprise du modèle de l'édition 2017 avec rampe de lancement, fumigènes, photo, nom d'équipe, prénoms des participants, musique personnelle...

Ordre de départs en fonction des niveaux des équipes (une fois les inscriptions terminées, la commission sport le déterminera).

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : **3h30**

Temps maximum estimé pour faire le parcours : **8h**

Estimation horaire premiers arrivants : 0h30

Estimation horaire derniers arrivants : 5h40

Classements

- Scratch / Podium des 3 premières équipes
- Podium Hommes (1ère équipe récompensée)
- Podium Femmes (1ère équipe récompensée)
- Podium Mixte (1ère équipe récompensée)

Remise des récompenses : 3h du matin (après 50% d'arrivée environ)



LE PARCOURS

Un seul parcours de 55 km environ : les participants repassent systématiquement par le gymnase 225 entre chaque épreuve.

Gel du temps : en cas d'attentes dans le gymnase du COSEC pour les ateliers de l'épreuve de Trail/biathlon.

Ajout du temps : sur l'épreuve Course d'Orientation, à chaque balise manquée, 15 minutes seront ajoutées au temps final.

4 disciplines :

- **VTT** (21.5 km)
- **Trail/Biathlon** (13.2km)
- **Bike & Run** (12.2 km)
- **Course d'orientation** (8 km environ – 15 balises à biper)

Spécificités pour l'épreuve de **course d'orientation**, quelques nouveautés cette année :

- Ordre et Itinéraire libre
- L'objectif est de trouver toutes les balises dans la limite du temps imparti de la course.

DELAIS

Chronométrage :

- Classique : les épreuves s'enchaîneront sans l'arrêt du chronomètre.
- Toutefois en cas d'attente sur les ateliers fixes, les contrôleurs seront habilités à retenir les temps d'arrivée et d'accès à l'atelier, afin de soustraire ce temps d'attente, au temps général.

Heure limite de fin de course : chaque équipe a **8 heures** pour réaliser tout le parcours.

Si une équipe arrive après ce délai, une pénalité de 15 minutes/minute de retard sera attribuée au temps final.

Pour pallier à la différence de niveau : mise en place d'une barrière horaire après l'épreuve de Trail/biathlon. Les équipes qui arrivent après ce délai ne doivent pas effectuer l'épreuve de Bike & Run et passent directement à l'épreuve de Course d'orientation (ils prennent une pénalité de temps de 2h).



Chaque équipe dispose donc de **5h pour réaliser le VTT + Trail/biathlon**. Au-delà de cette limite, les participants devront passer directement à la CO sans avoir effectué le Bike & Run.

Au niveau du gymnase, un volontaire aura un tableau avec la barrière horaire de chaque équipe (l'heure de départ de chaque équipe + 5h = heure barrière horaire)

Si l'équipe est hors délais : le volontaire tracera une croix rouge sur le dossard de chaque équipier.

Récapitulatif du déroulement du raid :

Epreuves	Principes	Bonus/Pénalités
VTT (21.5 km) 1 VTT par équipier Temps mini : 50min Temps max : 1h50	Suivi d'itinéraire via un balisage	+ 45 min si Boitier non bipé 4 boitiers
Retour au 225 - Poser les 3 VTT dans les box		
Trail/Biathlon (13.2 km) Temps mini : 1h Temps max : 2h20	2 boucles de trail Dans un gymnase (Cosec) : 3 phases de tirs couché - 5 tirs par équipier.	Bonus : 30 secondes retranchées au temps final de l'équipe /cible touchée + 45 min si Boitier non bipé 4 boitiers
Barrière temps : Si hors délais, ne pas effectuer le Bike & Run et commencer directement l'épreuve de CO - 5h pour réaliser VTT + Trail/biathlon		
Bike & Run (12.2 km) Temps mini : 50min Temps max : 1h40	Parcours balisé + Autoguidage via un roadbook/carte 2 vélos par équipe 1 seule boucle	+ 45 min si boitier non bipé 4 boitiers
Retour au 225 - Poser les 2 VTT dans les box		
Course d'Orientation (environ 8km – 15 balises à biper) Temps mini : 40min Temps max : 1h30	Pas de minimum imposé : Chercher le maximum de balises durant le temps imparti. Carte IOF.	Pénalités si balise manquée AJOUT DU TEMPS : 15 minutes/balise manquée



2. NOCTISPRINT

INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES	
15:30	Ouverture du village
16:30	Briefing de la course
16:30 à 17:30	Initiation biathlon au village (gymnase 225)
17:00	Dernier délai pour récupérer les dossards
18:00	Départ NOCTISPRINT
19:30 à 22:30	Pasta party
22:00	Remise des prix

Départ

40 équipes de 3 coureurs au niveau du gymnase 225 (village).

Départs à 18h par équipe en mass start

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : **1h55**

Temps maximum estimé pour faire le parcours : **3h30**

Estimation horaire premiers arrivants : 19h50

Estimation horaire derniers arrivants : 21h30

Classements

- Scratch / Podium des 3 premières équipes
- Podium Hommes (1ère équipe récompensée)
- Podium Femmes (1ère équipe récompensée)
- Podium Mixte (1ère équipe récompensée)

Remise des récompenses : 22h (après l'arrivée de toutes les équipes)

LE PARCOURS

Un seul parcours de 23 km environ : les participants repassent systématiquement par le gymnase 225 entre chaque épreuve.



Gel du temps : en cas d'attente dans le gymnase du COSEC pour les ateliers de l'épreuve de CO/biathlon.

Ajout du temps : sur l'épreuve Course d'Orientation, à chaque balise manquée, 15 ou 30 minutes seront ajoutées au temps final.

3 disciplines :

- **Course à pied** (6.6 km)
- **Bike & Run** (12.2 km)
- **Course d'orientation/Biathlon** (5km environ)

NOUVEAUTE

Règles spécifiques à l'épreuve de Course d'orientation/Biathlon

- Ordre et itinéraire libre pour chaque zone
- **Déroulé spécifique à cette épreuve** :
 - **Epreuve de tir**
 - **Course d'orientation** : zone 1 (4 balises à trouver)
 - **Epreuve de tir**
 - **Course d'orientation** : zone 2 (4 balises à trouver)
- **Course d'orientation**, deux zones distinctes à réaliser dans l'ordre suivant :
 - Zone 1 : pénalité de 15min sur le temps final pour chaque balise manquée
 - Zone 2 : pénalité de 30min sur le temps final pour chaque balise manquée
- **Biathlon** : **BONUS à gagner -> les résultats du tir influent sur la course d'orientation** :
 - Le 1^{er} passage de tir génère l'attribution de la carte (pour la zone 1) :
 - Facile : si égal ou supérieur à 8 cibles touchées
 - Difficile : si moins de 8 cibles touchées
 - Le 2^{ème} passage tir génère l'attribution de la carte (pour la zone 2) :
 - Facile : si égal ou supérieur à 8 cibles touchées
 - Difficile : si moins de 8 cibles touchées

La différence des cartes de course d'orientation :

- Carte facile : la carte indique les emplacements exacts des balises.



- Carte difficile : la carte indique les emplacements approximatifs des balises.

DELAIS

Heure limite de fin de course : 21H30. Si une équipe arrive après ce délai, une pénalité de 15 minutes/minute de retard sera attribuée au temps final.

Chronométrage :

- Classique : les épreuves s'enchaîneront sans l'arrêt du chronomètre.
- Toutefois en cas d'attente sur les ateliers fixes, les contrôleurs seront habilités à retenir les temps d'arrivée et d'accès à l'atelier, afin de soustraire ce temps d'attente, au temps général.

Récapitulatif du déroulement du raid :

Epreuves	Principe
Course à pied (6.6 km) Temps mini : 25 mn Temps max : 45 mn	+ 45 min si Boitier non bipé 4 boitiers
Retour au 225 - Récupérer les 2 VTT dans les box	
Bike & Run (12.1 km) Temps mini : 50 mn Temps max : 1h35	2 VTT et 1 coureur - Parcours balisé + Autoguidage via un roadbook/carte - 2 vélos par équipe - 1 seule boucle + 45 min si Boitier non bipé - 4 boitiers
Retour au 225 - Déposer les 2 VTT dans les box	
Course d'orientation / Biathlon (5 km) Temps mini : 35 mn Temps max : 55 mn	CO : Pas de minimum imposé : Itinéraire libre + trouver les balises dans le temps imparti de la course. Carte IOF. Tir : Dans un gymnase (Cosec) : 2 phases de tirs couché - 5 tirs par équipier. Pénalités si balise manquée : 15 ou 30 minutes (selon la zone) seront ajoutées au temps final.
Retour au 225 pour l'arrivée !!!!	

